



**Légion royale canadienne
Zone G5
Concours d'expression orale**

**Samedi, le 4 mars 2017
à la
Légion royale canadienne filiale Orleans 632
800 chemin Taylor Creek, Ottawa, Ontario**



Ouvert à tous les élèves fréquentant une école dans la ville d'Ottawa. Les élèves des secteurs suivants ne font pas partie de la zone G5 et doivent contacter la filiale mentionnée.

1. Les écoles de l'ancienne ville de Kanata - s'il vous plaît contacter la Légion royale canadienne de Kanata filiale 638 pour la date de leur concours d'expression orale.
2. Les écoles de l'ancienne communauté de Carleton Ouest - s'il vous plaît contacter la Légion royale canadienne de Carleton Ouest filiale 616 pour la date de leur concours d'expression orale.
3. Les écoles de l'ancienne communauté d'Osgoode - s'il vous plaît contacter la Légion royale canadienne d'Osgoode filiale 589 pour la date de leur concours d'expression orale.
4. Les écoles de l'ancienne communauté de Greely - s'il vous plaît contacter la Légion royale canadienne de Greely pour la date de leur concours d'expression orale.

Le concours d'expression orale est divisé en deux parties:

La première partie s'adresse aux élèves de la 1^e à la 6^e année et l'inscription à la filiale (voir l'adresse ci-haut) débute à 8h00. Le concours commence à 8h30 exactement.

La deuxième partie s'adresse aux élèves de la 7^e à la 12^e année et l'inscription à la filiale (voir l'adresse ci-haut) est prévue pour 12h30. Le concours d'expression orale débutera vers 13h00.

Le thème du discours est au choix des participants et les discours peuvent être prononcés en français ou en anglais.

Afin de respecter le temps qui nous est accordé, nous nous devons de limiter le nombre d'inscriptions : 30 participants de la 1^e à la 6^e année et 30 participants de la 9^e à la 12^e année. Les formulaires d'inscriptions seront acceptés en fonction des 30 premières inscriptions reçues et qui auront été envoyées aux coordonnées suivantes:

Camarade Shawn Taillon
Légion royale canadienne Zone G5 officier du programme de la jeunesse
staillon@ca.inter.net
télécopieur: (613) 829-6537

Il est important de souligner que le 4 mars, l'inscription des élèves de la 1^e à 6^e année commence à 8h00 et celle des élèves de la 7^e à la 12^e année commence à 12h30 à l'adresse ci-haut mentionnée. Notez que nous ferons tous les efforts possibles afin de nous assurer que tous les élèves qui désirent participer aient la chance de prononcer leurs discours. C'est pourquoi il est important de vous inscrire aussitôt que possible ce qui nous permettra de bien gérer l'horaire de la journée.

Pour de plus amples informations, visitez notre site <http://www.rcl-zoneg5.ca/PSC-fr.html>.



**Légion royale canadienne
Zone G5 (Ottawa)**
Comité du programme de la jeunesse
Télécopieur: (613) 829-6537
www.rcl-zoneg5.ca



Le lundi, 5 janvier 2017

LÉGION ROYALE CANADIENNE ZONE G5 CONCOURS D'EXPRESSION ORALE ANNUEL

Aux **Directeurs(trices), enseignants(es), parents et élèves**

De la part des présidents(es) et des membres **des filiales de la Zone G5 de la Légion royale canadienne**, j'aimerais inviter tous les élèves fréquentant présentement un établissement scolaire à Ottawa (à l'exclusion des zones suivantes qui se trouvent hors de la zone G5 : Kanata, Carleton Ouest, Manotick et Greely) à participer au **Concours annuel d'expression orale qui aura lieu le samedi, 4 mars 2017 à la Légion royale canadienne Orleans filiale 632, 800 chemin Taylor Creek, Ottawa, Ontario**. Les récipiendaires de la première place participeront au concours d'expression orale au niveau du district le samedi, 25 mars 2017 à la Légion royale canadienne de la filiale 618 Stittsville, Ottawa, Ontario.

Afin de respecter le temps qui nous est accordé, nous nous devons de limiter le nombre d'inscriptions : 30 participants de la 1^e à la 6^e année et 30 participants de la 9^e à la 12^e année. Les formulaires d'inscriptions seront acceptés en fonction des 30 premières inscriptions reçues et qui auront été envoyées aux coordonnées suivantes: Camarade Shawn Taillon, Légion royale canadienne Zone G5 officier du programme de la jeunesse, par courriel : staillon@ca.inter.net ou par télécopieur : (613) 829-6537

Il est important de souligner que le 4 mars, l'inscription des élèves de la 1^e à 6^e année débutera à 8h00 et celle des élèves de la 7^e à la 12^e année débutera à 12h30 à l'adresse ci-haut mentionnée. Notez que nous ferons tous les efforts possibles afin de nous assurer que tous les élèves qui désirent participer aient la chance de prononcer leurs discours. C'est pourquoi il est important de vous inscrire aussitôt que possible ce qui nous permettra de bien gérer l'horaire de la journée.

Vous trouverez les règlements du concours ainsi que le formulaire d'inscription joints à la présente lettre. Nous vous demandons s.v.p. de les distribuer aux élèves intéressés(es) et de promouvoir le concours sur les tableaux d'affichages.

Les participants doivent se présenter à la filiale de la légion au moins 30 minutes avant le début du concours afin de s'inscrire.

Les formulaires d'inscription complétés doivent être reçus au plus tard le dimanche, 26 février 2017. Rappelez-vous qu'il y a un maximum de participants et que seulement les 30 premiers pourront participer. Encore une fois, nous nous assurerons que tous les élèves désirant participer auront l'opportunité de prononcer leurs discours.

Je vous demande votre appui afin d'assurer la réussite de ce programme digne d'intérêt et suis disponible afin de répondre à vos questions. Vous pouvez me contacter par courriel.

Bien à vous,
Shawn Taillon
Légion royale canadienne Zone G5 président du programme de la jeunesse
Courriel: staillon@ca.inter.net

p.j.: - règlements du concours d'expression orale
- formulaire d'inscription
- dates et prix du concours



LÉGION ROYALE CANADIENNE
Zone G5 (Ottawa)
Concours d'expression orale
Règlement



Afin de respecter le temps qui nous est accordé, nous nous devons de limiter le nombre d'inscriptions : 30 participants de la 1^e à la 6^e année et 30 participants de la 9^e à la 12^e année. Les formulaires d'inscriptions seront acceptés en fonction des 30 premières inscriptions reçues et qui auront été envoyées aux coordonnées suivantes: Camarade Shawn Taillon , Légion royale canadienne Zone G5 officier du programme de la jeunesse, par courriel à staillon@ca.inter.net et par télécopieur au (613) 829-6537. Il est important de souligner que le 7 mars, l'inscription des élèves de la 1^e à 6^e année commence à 8h00 et celle des élèves de la 7^e à la 12^e année commence à 12h30 à l'adresse ci-haut mentionnée.

Notez que nous ferons tous les efforts possibles afin de nous assurer que tous les élèves qui désirent participer aient la chance de prononcer leurs discours. C'est pourquoi il est important de vous inscrire aussitôt que possible ce qui nous permettra de bien gérer l'horaire de la journée.

Règles du concours

1. Le choix du sujet est au choix du participant (aucune restriction de thème). Le discours doit être **l'ouvrage original de l'orateur(trice)**. Il/elle devra mentionner les auteurs et les sources si il/elle fait mention du travail d'une tierce personne. Les discours qui, par la répétition, ne font pas mention de la source et de l'auteur ne seront pas acceptés.
2. Les accessoires, notes ou tous supports peuvent être utilisés afin d'appuyer l'allocation. Il faut toutefois considérer que les juges peuvent ajouter ou soustraire des points en fonction de l'utilisation des dits supports.
3. Les participants(es) ne pourront pas utiliser "Power Point" comme méthode de présentation ou outil pendant la présentation.
4. Toute forme d'aide est interdite à tous les niveaux du concours, sauf celle du président du concours.
5. Une pénalité de 5% sur la note finale reçu par chacun des juges sera imposée si un discours ne respecte pas le temps alloué avant que le cumulatif de ces notes soit compté. (exception faite pour les discours des élèves de la 1^e à la 3^e année).
6. **Les discours sont d'une durée de 3 à 5 minutes pour les participants de la 1^e à la 9^e année et 5 à 7 minutes pour les élèves de la 10^e à la 12^e année.**
7. Une pénalité de 5% sera imposée à tout(e) concurrent(e) qui reste figé(e). Il lui sera toutefois permis de terminer son discours.

8. Les participants(es) s'engagent à participer à tous les niveaux de la compétition: division, zone, district, région et provincial s'ils(elles) se classent en première place.
9. **Un microphone ne peut être utilisé que par un(e) étudiant(e) ayant des besoins spéciaux. Il/elle devra fournir un certificat médical afin de justifier son utilisation.**
10. **Personne, y compris les médias, ne pourra photographier ou enregistrer sur vidéo un(e) orateur(trice) lors du concours à moins d'une permission préalablement accordée par le président.**
11. Les orateurs(trices) ne peuvent s'identifier que par leurs prénom durant le concours et ils ne doivent révéler aucune autre information personnelle (ex. âge, parent, école, âge, etc.)
12. Chaque concurrent(e) se verra assigné(e) un nombre au moment de l'inscription qui sera utilisé comme le seul moyen d'identification durant la période du concours.
13. Les concurrents(es) qui s'inscrivent en retard sans **raison légitime** seront disqualifiés(es) du concours.
14. Seulement l'anglais et le français seront permis au concours à tous les niveaux. De plus, les concurrents(es) devront continuer d'utiliser la première langue choisie à tous les niveaux du concours. Le concours sera constitué de juges bilingues.
15. L'inscription finale au concours aura lieu à 8h00 et 12h30. Le concours commencera une demi-heure après l'inscription. L'inscription initiale se fait par l'envoi du formulaire d'inscription par courriel (staillon@ca.inter.net) ou par télécopieur (613-829-6537). **S'il vous plaît, apportez l'inscription originale signée avec vous le jour du concours d'expression orale.**
16. Une infraction aux règles résultera en l'imposition d'une pénalité qui pourra inclure la disqualification au concours présent et concours futurs.

Critères de jugement - Concours d'expression orale

Années 1 à 12	
Partie 1 Apparence - convenable Gestes - naturels Manière - naturelle, sincère Sous-total	Présentation 5 5 10 20
Partie 2 Digne d'intérêt - soutenu Organisé – suivant un ordre logique Approprié – en considération avec l'âge et le milieu socioculturel du concurrent(e) Originalité - idées et présentation Sous-total	Contenu 8 8 8 20 44
Partie 3 Mots - efficaces et clairs Facilité d'élocution - facile à suivre Grammaire - bon usage Prononciation - correcte avec une bonne énonciation Sous-total	Structures langagières 9 9 9 9 36
Total	100

Temps alloué - Concours d'expression orale

Division	Durée	Pénalités imposées au concurrent(e)
Primaire (1e à la 3e année)	3 à 5 minutes	5% pour rester figé(e) durant le discours. Aucune pénalité de temps
Junior (4e à la 6e année)	3 à 5 minutes	5% pour rester figé(e) durant le discours. 5% pour un discours de moins de 3 minutes ou de plus de 5 minutes.
Intermédiaire (7e à la 9e année)	3 à 5 minutes	5% pour rester figé(e) durant le discours. 5% pour un discours de moins de 3 minutes ou de plus de 5 minutes.
Sénior (10e à la 12e année)	5 à 7 minutes	5% pour rester figé(e) durant le discours. 5% pour un discours de moins de 5 minutes ou de plus de 7 minutes.



LÉGION ROYALE CANADIENNE
Zone G5 (Ottawa)
CONCOURS D'EXPRESSION ORALE



Dates importantes & prix du concours

Endroit & dates des concours Les gagnants(es) en premières places pour chaque niveau avanceront à la prochaine étape.

Niveau Zone	Filiale 632 Orleans	Le samedi, 5 mars, 2017
Niveau District	Filiale 618 Stittsville	Le samedi, 25 mars, 2017
Niveau Régional	Filiale 550 Cobden	Le samedi, 8 avril, 2017
Niveau Provincial	Filiale 8 Stratford	Le samedi, 6 mai, 2017

Division & Prix

Primaire (de la 1^e à la 3^e année)

	Zone	District	Région	Province
Prix pour la 1 ^{ère} place	75.00\$	75.00\$	80.00\$	200.00\$
Prix pour la 2 ^e place	50.00\$	50.00\$	50.00\$	75.00\$
Prix pour la 3 ^e place	25.00\$	25.00\$		

Junior (années 4 à 6)

	Zone	District	Région	Provinciale
Prix pour première place	75.00\$	75.00\$	90.00\$	300.00\$
Prix pour deuxième place	50.00\$	50.00\$	50.00\$	100.00\$
Prix pour troisième place	25.00\$	25.00\$		

Intermédiaire (années 7 à 9)

	Zone	District	Région	Provinciale
Prix pour première place	75.00\$	75.00\$	110.00\$	500.00\$
Prix pour deuxième place	50.00\$	50.00\$	50.00\$	100.00\$
Prix pour troisième place	25.00\$	25.00\$		

Senior (années 10 à 12)

	Zone	District	Région	Provinciale
Prix pour première place	75.00\$	75.00\$	120.00\$	1000.00\$
Prix pour deuxième place	50.00\$	50.00\$	50.00\$	200.00\$
Prix pour troisième place	25.00\$	25.00\$		

Les frais de voyages inhérents à la participation au niveau provincial se verront couverts pour les gagnants de la première place dans chaque division du niveau régional. Une médaille d'or se remise aux participants qui termineront en 1^{ère} place et une médaille d'argent pour les finalistes se classant en 2^e place. D'autres formes de reconnaissances sous formes de plaques, certificats et médailles pourraient être attribuées.

Note: Les concours, et ce à tous les niveaux, pourraient être divisés en sessions du matin et de l'après-midi dépendant du niveau de compétition.



**LÉGION ROYALE CANADIENNE
ORDRE PROVINCIAL D'ONTARIO
CONCOURS D'EXPRESSION ORALE - FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Nom: _____

Adresse: _____

_____ Ville: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____ Âge: _____

Adresse courriel: _____

École: _____ Année: _____

Mon sujet: _____ Langage: anglais _____ français _____

Je, soussigné(e), autorise la Légion royale canadienne (à tous les niveaux du concours) à publier des photos et/ou vidéos de ma personne durant le Concours d'expression orale de la Légion royale canadienne à des fins d'expositions, lors de cérémonies, à l'intérieur de publications et de représentations électroniques et autres formats de promotion ayant pour but la promotion des programmes jeunesse de la Légion royale canadienne. J'autorise également la Légion royale Canadienne à utiliser mon nom et ma photo à des fins de télédiffusion ou publication de l'événement ci-haut mentionné.

Signature de l'étudiant(e)

Date

Je, _____, par la présente, donne permission à mon fils/fille de compléter le formulaire d'inscription et de participer au concours d'expression orale endossé par la Légion royale canadienne. De plus, j'autorise la Légion royale canadienne à utiliser la participation de mon enfant au concours à des fins promotionnelles.

Signature du parent/gardien(ne)

Date

Information de légion: Zone: G5 District: G Nom de la filiale: _____

Président attitré et courriel : Shawn Taillon (staillon@ca.inter.net)



LÉGION ROYALE CANADIENNE
Zone G5 (Ottawa)
CONCOURS D'EXPRESSION ORALE

FOIRE AUX QUESTIONS



Voici une liste des questions souvent demandées en ce qui a trait à notre concours d'expression orale.

Q: Quel sujet dois-je choisir?

R: Le sujet est libre, au choix du participant. Il est recommandé que vous choisissiez un sujet qui vous intéresse et qui maintiendra l'attention de l'auditoire et des juges.

Q: Puis-je utiliser le même discours que je planifie utiliser à l'école ou pour un autre concours d'expression orale?

R: Oui. Vous pouvez utiliser le même discours que vous utilisez à l'école ou pour autre concours.

Q: Dans quelle langue puis-je faire mon discours?

R: Vous pouvez le faire en français ou en anglais.

Q: Quel est le temps limite pour le discours?

R: Le temps limite pour le discours est le suivant: de la 1^e à la 9^e année - 3 à 5 minutes, et de la 10^e à la 12^e année- 5 à 7 minutes.

Q: Quel est la durée du concours?

R: Le concours dure environ 4 heures par session (matin ou après-midi), mais dépend du nombre d'élèves participant au concours.

Q: Est-ce qu'il y a des pénalités au concours?

R: Les pénalités pour le concours sont les suivantes: 5% de la note totale pour le concurrent(e) qui reste figé(e) durant son discours et une pénalité de temps de 5% de la note totale pour des discours qui sont plus courts ou plus long que le temps attribué. (exception faite des participants de la 1^e à la 3^e année)

Q: Est-ce que les accessoires, aides visuelles aide-mémoire ou autres sont permis?

R: Oui, les accessoires, aides visuelles, aide-mémoire, costumes sont permis mais il pourrait en résulter la déduction de points. Par exemple, si l'utilisation d'aide-mémoire devient trop fréquente et évidente et/ou résulte par la lecture du discours en partie. Ils doivent servir de référence seulement.

Q: Est-ce qu'une présentation "Power Point" est permis durant mon discours?

R: Aucune présentation "Power Point" n'est permis durant ton discours.

Q: Est-ce qu'il y a un code vestimentaire à respecter?

R: Il n'y a pas de code vestimentaire formel mais les participants doivent porter une tenue appropriée. S'il vous plaît, évitez les jeans et les chandails avec des messages imprimés à moins qu'ils ne fassent partie de votre discours. Aussi, évitez le port de l'uniforme scolaire qui permettrait de vous identifier à un établissement scolaire.

Q: Quel sont les prix pour le concours?

R: Tous les concurrents(es) recevront une médaille de participation. Des plaques seront remises pour les gagnants(es) de la première, deuxième et troisième place. De plus, les écoles des gagnants(es) recevront une plaque d'école qu'ils pourront exposer pour une année. Le/la gagnant(e) de première place avancera au prochain niveau du concours.

Q: Est-ce que je peux changer mon discours?

R: Vous pouvez changer votre discours jusqu'au moment de le présenter. Si vous avancez au prochain niveau, vous pourrez seulement y apporter les améliorations nécessaires (débit ou durée) mais le contenu doit rester le même.

Q: Comment m'inscrire au concours d'expression orale?

R: L'inscription initiale se fait par télécopieur ou courriel et l'inscription finale se fait le jour du concours d'expression orale. S'il vous plaît, apportez votre formulaire la journée du concours. Nous ferons notre possible afin de s'assurer que tous les concurrents(es) qui désirent participer aient la chance de prononcer leurs discours.

Q: Pouvez-vous me donner des conseils concernant le concours?

R: Voici des conseils des juges aux concours des années précédentes:

- Assure-toi que les juges peuvent bien entendre ton discours. Certains juges sont assis à l'arrière de la salle. On te suggère de faire un test de ta voix avant le début du concours afin de t'assurer que ta voix porte jusqu'aux juges assis à l'arrière.
- Essaie de limiter l'usage de tes notes ou aide-mémoire
- Choisis un sujet que tu aimes.
- Assure-toi que ton apparence, tes gestes et manières lors de ton discours sont appropriés. Rappelle-toi que 20% de la note est attribué à ces aspects.
- Plus que tout, aie du plaisir lorsque tu prononceras ton discours.



LA LÉGION ROYALE CANADIENNE
Zone G5 (Ottawa)
CONCOURS D'EXPRESSION ORALE



Informations importantes à retenir

1. Le concours d'expression orale est ouvert à tous étudiants (es) de la 1ère à la 12ième année.
2. Les discours peuvent être en anglais ou français.
3. Le sujet d'expression orale est au choix de l'étudiant(e).(au choix de l'élève). Pour de meilleure chance, le sujet du discours doit maintenir l'intérêt de l'auditoire et des juges..
4. Les élèves peuvent changer de sujet jusqu'au dernier jour de l'inscription.
5. La durée des discours est la suivante:
 - de la 1ère à la 9e année - 3 à 5 minutes
 - de la 10e à la 12e année - 5 à 7 minutes
6. L'inscription initiale se fait par courriel ou télécopieur et l'inscription final a lieu le jour même du concours d'expression orale.

Surtout, n'oubliez pas de vous amuser!



LA LÉGION ROYALE CANADIENNE
Zone G5 (Ottawa)
CONCOURS D'EXPRESSION ORALE



Procédures d'inscription

1. Les élèves intéressés à participer au concours d'expression orale de la Légion royale canadienne de la zone G5 suivront/doivent suivre les étapes suivantes :
 - a. L'inscription initiale se fait par courriel à l'adresse <mailto:stailon@ca.inter.net> ou par télécopieur au 613-829- 6537. Cette procédure permettra de planifier l'horaire de la journée afin de s'assurer que tous les participants puissent prononcer leurs discours.
 - b. L'inscription finale s'effectue le jour du concours d'expression orale de la façon suivante:
 - i. Avant la session du matin pour les participants de la 1^e à la 6^e année
 - ii. Avant la session de l'après-midi pour les participants de la 7^e à la 12^e année
2. À la suite de l'inscription initiale qui confirme que vous êtes participant(e), assurez-vous de vous présenter le jour du concours d'expression orale.
3. Dans l'éventualité d'un problème lors de votre inscription, nous vous contacterons. SI vous n'avez pas de nouvelles de nous, c'est que vous êtes inscrits au concours et que vous êtes attendu(e) le jour du concours.
4. Lors de l'inscription, s.v.p. assurez-vous de communiquer l'information suivante:
 - a. votre nom
 - b. le nom de l'école que vous fréquentez
 - c. votre niveau scolaire